

Le pacte de carrière

SEPTEMBRE 2010

La rentrée scolaire est, bien sûr, un moment privilégié et très important pour chacun d'entre nous. Cette période est aussi une étape où les engagements que je vous ai annoncés l'année dernière vont devenir visibles et se traduire en actions concrètes ■

Notre système éducatif a considérablement évolué. Vous devez aujourd'hui, en tant qu'enseignant, faire face à des sollicitations et des exigences toujours plus variées et complexes. Je sais que vous y répondez en vous investissant avec compétence et dévouement afin de faire réussir chacun de vos élèves au maximum de son potentiel.

Vous trouvez parfois que l'institution vous laisse trop seul. Le « Pacte de carrière » que je vous propose a pour objet de vous aider de manière personnalisée.

Au-delà d'une meilleure rémunération pour les plus jeunes d'entre vous, il s'agit de mieux vous accompagner et vous soutenir dans l'exercice de votre métier en développant une gestion des ressources humaines plus personnalisée, plus attentive à vos besoins et aspirations. Le pacte de carrière se traduira par le développement du droit individuel à la formation, de meilleures perspectives de mobilité et carrière, et le souci de votre bien-être au travail.

Ce nouveau pacte doit vous aider à vous adapter aux évolutions de vos missions et à trouver de réelles possibilités de mobilité pour ceux qui le désirent.

Je souhaite améliorer la qualité de la relation qui nous unit. C'est pourquoi il m'apparaît important de vous préciser, dès à présent, ce que recouvrent les mesures qui sont mises en œuvre dès cette rentrée scolaire dans le cadre du pacte de carrière.

■ L'ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

L'évolution des rémunérations annoncée au printemps dernier est mise en œuvre. Celles et ceux d'entre vous qui débiteront cette année bénéficieront d'une rémunération améliorée de plus de 10 % par rapport à leurs aînés.

Les plus jeunes dans la carrière sont également concernés. Si vous êtes jusqu'au 5^e échelon de la classe normale des corps de professeurs agrégés, professeurs des écoles, professeurs certifiés et assimilés, votre situation financière est améliorée. À titre d'exemple, pour un professeur certifié, cette revalorisation représente un gain de 660 € par an en moyenne. Ainsi près de 170 000 d'entre vous bénéficieront d'une augmentation de leur rémunération.

■ UN SUIVI PLUS RÉGULIER ET PLUS SYSTÉMATIQUE DES PARCOURS TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE

Pour favoriser l'accompagnement individualisé, des entretiens professionnels vous seront proposés pour faire un point avec votre encadrement après vos deux premières années d'exercice du métier.

Vous avez un désir ou un projet de mobilité ? Dans chaque académie, les conseillers mobilité carrière auprès des DRH vous aident et vous accompagnent dans la définition de votre projet, soit à votre initiative, soit désormais de manière systématique après 15/20 ans d'exercice de métier.

Dès la rentrée, un portail mobilité a été mis à votre disposition pour vous donner toute information utile.

■ LA MISE EN PLACE DU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Depuis la rentrée scolaire, chacun d'entre vous a la possibilité de formuler une demande de droit individuel à la formation (DIF) sur la base d'un crédit de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. Le DIF s'inscrit dans le cadre d'un projet professionnel qui vous permettra d'acquérir de nouvelles compétences, dans la perspective d'une mobilité professionnelle, par une préparation et un accompagnement personnalisés. Vous pourrez utiliser votre DIF pour des formations qui se dérouleront durant les congés scolaires et qui pourront donner lieu au versement d'une allocation de formation correspondant à 50 % de votre traitement horaire (par exemple environ 350 € pour 50 heures de formation pour un enseignant en milieu de carrière).

■ LE SOUCI DE VOTRE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

L'accompagnement qui vous est proposé doit aussi vous aider à prendre en compte un métier qui est vécu comme plus difficile. Le plan santé et bien-être au travail nous permet de recruter actuellement quatre-vingts médecins de prévention supplémentaires qui proposeront, aux personnels les plus vulnérables, de bénéficier d'une aide et d'une surveillance adaptées. Ce dispositif nous permettra aussi de poursuivre la mise en place de nos plans de prévention sur les risques identifiés.

Je me suis engagé à offrir à chaque enseignant qui en fera la demande un bilan de santé l'année de ses 50 ans. Six départements le proposeront dans une première étape dès cette année pour le généraliser en 2011.

■ UNE RÉFLEXION EST OUVERTE SUR L'ÉVALUATION

Votre métier d'enseignant évolue. De nouvelles missions apparaissent : le tutorat des élèves, les remises à niveau, la vie scolaire, l'accueil des nouveaux professeurs... Être enseignant, ce n'est plus exclusivement faire classe. Il est nécessaire de tirer les conséquences de ces évolutions et de modifier les modalités d'évaluation de la valeur professionnelle qui repose quasi exclusivement sur une inspection pédagogique.

Ainsi, le professeur qui accepte d'aller enseigner dans des établissements réputés difficiles, celui qui s'engage comme adulte référent pour ses élèves, celui qui accepte d'encadrer de jeunes collègues et de les accompagner dans leur entrée dans le métier doit voir son engagement valorisé et pris en compte dans le déroulement de sa carrière.

Je vous proposerai donc, en 2011, d'engager une large démarche de concertation avec tous les acteurs concernés et je vous invite tout particulièrement, vous enseignants, à participer à la définition d'une nouvelle méthode d'appréciation de la valeur professionnelle sur la base de critères transparents et partagés qui reflètent objectivement l'évolution des missions de la politique éducative.

Ce courrier est un point de départ : celui d'une communication que je souhaite régulière et ouverte à votre endroit, et à laquelle j'associe vos interlocuteurs naturels, vos chefs d'établissement, vos inspecteurs et vos recteurs, qui ont toute ma confiance pour conduire cette nouvelle politique de ressources humaines personnalisée.



Luc CHATEL